DES ÉTUDES À L'EMPLOI



MUSICOLOGIE

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE

Table des matières

Mode d'emploi du document 4

Les secteurs professionnels proches de la discipline 5

- Enseignement, Formation 6
- Art, Culture, Patrimoine, Tourisme 8
- Recherche, Innovation 10
- Documentation, Métiers du livre, Édition 12

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables 15

- Commerce de la musique, Marketing 16
- Communication, Journalisme, Multimédia 18
- Social, Santé, Humanitaire 20
- Management, Fonctions administratives 22
- Ressources humaines 24

Sigles utilisés 26

Mode d'emploi du document

Des pistes à explorer

Ce document a pour objectif de donner des pistes qu'il appartiendra à l'utilisateur d'explorer. Il indique des secteurs potentiellement envisageables sur la base des compétences en cours d'acquisition en licence et non en fonction de statistiques d'insertion professionnelle.

Détermination des secteurs professionnels pour la licence

Le choix des secteurs professionnels se fait en s'appuyant sur des compétences en cours d'acquisition à différentes étapes de la licence ou bien sur une ouverte de certains diplômes à des filières d'origines très diverses.

Les secteurs potentiellement envisageables sont classés en 2 catégories :
- les secteurs professionnels proches de la discipline : ce sont les secteurs vers lesquels une poursuite d'études est « logique » et s'appuie essentiellement sur les acquis de la licence
- les secteurs professionnels éventuellement envisageables : ce sont les secteurs qui nécessitent de mobiliser quelques-unes des compétences acquises en cours de licence mais qui demandent également un intérêt pour le domaine, attesté par une expérience professionnelle, soit au titre d'une implication dans une association, un club, etc. soit dans le cadre d'un job étudiant ou d'un stage facultatif.

L'accès à ces secteurs professionnels peut être facilité par une ouverture très large du diplôme à des disciplines variées.

Des informations non exhaustives

Les informations contenues dans cette brochure ne sont pas exhaustives et sont susceptibles d'être modifiées à tout moment.

Des poursuites d'études après une 2e ou 3e année de licence

Pour chaque secteur, sont mentionnées les formations professionnelles offertes à l'UGA après la validation d'une L2 ou L3, de la licences professionnelles (Bac + 3) au Master (Bac +5).

Aux exemples de métiers indiqués pour chaque secteur professionnel ne correspondent pas nécessairement des formations proposées à l'UGA. D'autres parcours peuvent être envisagés dans d'autres universités ou écoles spécialisées.

Un accès sélectif aux formations professionnelles

L'accès à une formation professionnelle est toujours sélectif. Cette sélection peut prendre différentes formes : un choix spécifique d'option en cours de licence et/ou la constitution d'un dossier de candidature suivi, dans certains cas, d'un entretien de motivation avec un jury, la réussite à un concours, etc.

Dans tous les cas : stages, choix du sujet de mémoire et des travaux universitaires, activités de loisirs et associatives et emplois étudiants favorisent l'accès aux formations sélectives. Ils constituent des passerelles nécessaires pour aller de la formation universitaire à une démarche professionnelle.

Les secteurs professionnels proches de la discipline



Enseignement, Formation

Ce secteur regroupe tous les professionnels spécialistes de la pédagogie, que ce soit dans l'enseignement initial ou dans l'enseignement relevant de la formation continue. Leur statut varie selon la (ou les) discipline(s) enseignée(s) et le public auquel ils s'adressent : professeur des écoles dans l'enseignement primaire, professeur de collège ou de lycée dans le secondaire, enseignant-chercheur à l'université, formateur d'adulte dans le système de formation continue, etc.

Ce secteur regroupe également des métiers ayant une forte proximité avec la pédagogie : conseillers principaux d'éducation, professeurs documentalistes, chefs d'établissements, etc. dans les collèges et les lycées, conseillers pédagogiques, directeurs d'école, etc. dans le primaire, responsables pédagogiques ou conseillers en formation continue, etc. pour la formation des adultes.

Des exemples de métiers

↘Musicien intervenant :
ce musicien confirmé qui a acquis une solide formation dans diverses formes de musique (musique classique**,** tradition populaire**,** jazz**,** musiques actuelles**,** musiques du monde…) en bien souvent, en parallèle, un professionnel qui se produit sur scène. La plupart du temps **r**attaché à une école de musique, il intervient auprès des enfants d'écoles maternelle et primaire, mais parfois aussi dans les maisons de quartier, les associations culturelles… pour transmettre son savoir par la pratique et permettre aux enfants d'accéder au plaisir de la musique et du chant choral. Pour cela, il doit savoir faire preuve de pédagogie et d'inventivité pour intéresser son public.

↘Professeur de musique dans un collège ou un lycée :
au collège, le professeur de musique favorise l'acquisition de deux grands ensembles de compétences : d'une part éveiller la sensibilité artistique des élèves en les initiant au chant, au solfège, à la pratique d'un instrument, d'autre part se constituer une culture musicale et artistique embrassant l'histoire et l'actualité de la musique et des arts. Au lycée, les enseignements sont plus spécialisés et approfondis car il sont plutôt destinés à des élèves qui envisagent une poursuite d'études dans le domaine de la musique.

↘Professeur de musique dans un conservatoire :
il est spécialisé dans un type de musique : classique à contemporain, musique ancienne, musiques traditionnelles, jazz et musiques improvisées, musiques actuelles amplifiées et dans un instrument associé à chaque type de musique. Il dispense des enseignements portant sur les techniques instrumentales et vocales, qu'elles soient collectives ou individuelles, la connaissance du solfège et la lecture des partitions mais aussi la culture musicale et la composition incluant la démarche de création : composition instrumentale et vocale, composition électroacoustique, musique mixte. Ses élèves peuvent être des enfants, des adolescents ou des adultes, amateurs ou se destinant à exercer comme professionnels de la musique. Outre sa fonction d'enseignant, il peut se produire sur scène régulièrement.

↘Professeur des écoles :
il enseigne aux élèves des écoles maternelles et primaires, soit auprès d'enfants ayant de 2 à 11ans**.** L'enseignement qu'il dispense est polyvalent **:** français, mathématiques, histoire et géographie, sciences expérimentales, langue vivante, musique, arts plastiques, activités manuelles et éducation sportive. Ce sont les contenus et les activités liés à toutes ces disciplines qu'il est amené à organiser et à conduire avec ses élèves.

↘Conseiller Principal d'Education (C.P.E.) :
il gère la vie scolaire dans les collèges et les lycées d'enseignement général ou technique. Il surveille les élèves et contrôle le respect du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement (comportement, sécurité, effectifs, ponctualité, assiduité...) afin de garantir de bonnes conditions de scolarité. Il a à la fois un rôle d'encadrement, de dialogue et d'animation. Il encadre également les équipes d'assistants d'éducation.

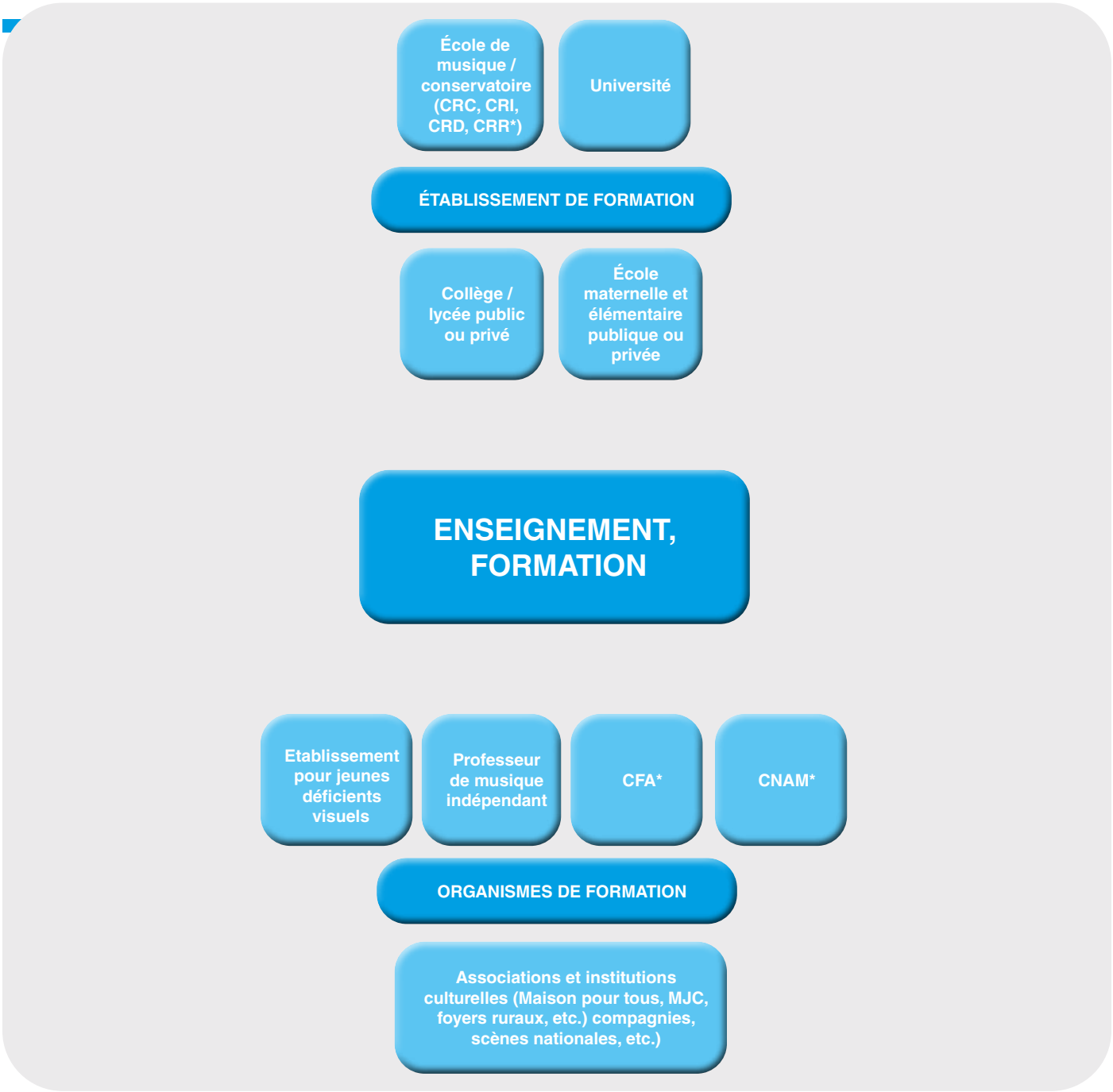
↘Responsable pédagogique :
son rôle est de concevoir et d'élaborer les supports pédagogiques, en collaboration avec les formateurs. Il est responsable de la qualité pédagogique, il définit les projets de produits et joue un rôle de proposition et de conseil vis à vis des clients. Il coordonne une équipe pédagogique de formateurs et peut dispenser lui-même des actions de formation.

↘Formateur :
sa principale fonction est de transmettre des savoirs ou savoir-faire à des groupes en formation. Il élabore et fait évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours... Le formateur peut également être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle du stage.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Master (Bac + 5)**

- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - Éducation musicale et chant choral
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 1er degré - Professorat des écoles
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - Encadrement éducatif
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2nd degré - Documentation
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation : pratique et ingénierie de formation, parcours Apprentissage et enseignement



Liens utiles

- Enseignement de la musique (Cité de la musique / Philharmonie de Paris)
- Les métiers et l'emploi dans l'enseignement (ONISEP)
- Les métiers de l'enseignement et de la formation (CIDJ)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiches CIDJ** n° 2.263 : Les métiers de la musique ; n° 2.41 : Les métiers de l'enseignement ; n° 2.42 : Professeur des écoles ; n° 2.43 : Professeur de lycée et de collège ; n° 2.45 : Enseignant du supérieur

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Art, Culture, Patrimoine, Tourisme

La musique fait vivre des professionnels aux profils variés : les créateurs, les interprètes mais aussi les gestionnaires de structures culturelles à vocation musicale ou les organisateurs de festivals de musique qui participent au développement touristique, les médiateurs culturels qui font le lien entre l'œuvre et le public, sans oublier les conservateurs du patrimoine musical dans des musées dédiés à un compositeur ou un style de musique.

L'impact des nouvelles technologies sur la création musicale

L'évolution des technologies a fait émerger de nouvelles formes d'expression musicale : la composition électroacoustique, la musique d'application, les installations et paysages sonores, les technologies audionumériques ainsi que des spécialités comme le sound design, l'illustration sonore ou la réalisation en informatique musicale. Ces nouvelles approches nécessitent la plupart du temps une double compétence, en musique et en acoustique / informatique. Elles peuvent être mises au service de domaines très variés : jeux vidéo, cinéma, radio, transports en commun, spots publicitaires, etc.

Marché de l'emploi : Bien que le marché de la musique ait progressé de 4% ces dernières années, seul 20% des musiciens vivent de leur art, sous le statut d'intermittent du spectacle. Un bagage culturel solide et une excellente maîtrise d'un instrument, mais aussi la notoriété et la réputation font partie du « capital professionnel ».
Les places sont chères également pour les professionnels souhaitant travailler dans la culture, que ce soit pour le management des salles de spectacle, l'organisation de festival ou la médiation culturelle.

Niveau de recrutement : un Bac + 5 est recommandé pour travailler dans ce secteur.

Des exemples de métiers

↘Directeur de festival :
organiser un festival, c'est participer à la programmation et au choix des artistes, définir un budget et rechercher des financements, coordonner tous les aspects de l'organisation : technique, logistique, recrutement du personnel ou des bénévoles, communication / promotion de l'évènement, relations avec la presse, accueil des artistes… Selon l'ampleur et la notoriété du festival, le directeur prend en charge la totalité des missions nécessaires à la programmation et la production du festival ou supervise le travail de plusieurs professionnels spécialisés. La programmation d'un festival pendant l'été favorise le développement du tourisme, permettant aux festivaliers de découvrir une ville, un territoire, une région.

↘Administrateur de salle de concert :
il prend en charge l'encadrement administratif et financier d'une structure culturelle en conciliant les impératifs budgétaires avec les projets artistiques. Cela passe par la recherche de subventions et de partenariats, le recrutement de personnels ou le suivi du budget. Il peut aussi être amené à collaborer avec les artistes et les techniciens en coordonnant le travail de chacun et il assure la promotion des spectacles.

↘Médiateur culturel :
Il met en place des moyens d'accompagnement, de création ou d'intervention pour favoriser la diversité des formes d'expression culturelle, la participation à la vie culturelle ainsi que le rapport entre l'œuvre et le citoyen. Ses moyens d'action sont très variés : animation pédagogique, ateliers d'initiation ou de création, rencontres avec les artistes, préparations au concert mais aussi actions de promotion d'une offre culturelle auprès de publics spécifiques. Le métier étant multiforme, il peut être rattaché, selon les structures, aux services des relations avec le public et du marketing, aux services éducatifs ou d'action culturelle, voire de communication.

↘Réalisateur en informatique musicale :
acteur direct dans les productions musicales, ce professionnel se situe à l'interface entre les développeurs de logiciels, les chercheurs en informatique musicale, les compositeurs et les artistes. Il s'appuie sur la composition électroacoustique, l'informatique musicale, le traitement du signal, la programmation informatique, l'acoustique, la composition musicale assistée par ordinateur, etc. Il peut donc intervenir dans une œuvre associant instrument traditionnel et électronique, mais aussi dans une œuvre électroacoustique, une installation sonore... cette composition pouvant également intégrer d'autres médiums tels que la danse, le texte ou l'image.

↘Compositeur* :
c'est celui qui crée et écrit la musique pour un interprète, un instrument ou un ensemble vocal. À partir de sons, il crée des structures mélodiques, des harmonies, des rythmes et des timbres. Pour cela, il s'appuie sur ses connaissances musicales mais doit aussi savoir faire preuve d'imagination et d'inspiration. Il conseille également les musiciens sur l'interprétation d'une pièce musicale qu'il a créée. Il doit en permanence se tenir au courant des nouvelles tendances musicales et prendre en compte les évolutions techniques pour écrire sa musique. Les projets musicaux peuvent aussi être liés aux autres arts : théâtre, chorégraphie, audiovisuel, multimédia, arts plastiques… Pour un compositeur, l'important est bien sûr d'être édité, et surtout joué.

↘Musicien interprète* :
il possède une parfaite maîtrise au minimum d'un instrument. S'il s'est formé dans un conservatoire, il sait lire les partitions et maîtrise toutes les techniques du solfège. Son emploi du temps comporte des phases de création, très souvent en résidence, des auditions, des répétitions journalières, des enregistrements. Lorsqu'il se produit en concert en jouant d'un instrument, son objectif est de transmettre des émotions au public à travers son interprétation d'une œuvre musicale. Il peut être musicien classique ou de musiques actuelles comme le jazz, le rap, le rock ou encore le reggae, la techno. Selon la place qu'il occupe dans un orchestre, il peut être soliste, chef de pupitre ou musicien de rang, sous la direction d'un chef d'orchestre. Il peut également exercer son activité comme soliste.

* Attention : la licence musicologie seule n'a pas vocation à former des compositeurs et des musiciens interprètes. C'est au sein des conservatoires de musique que ces professionnels sont formés. Certains étudiants inscrits en licence musicologie ont une inscription parallèle dans un conservatoire et c'est à ce titre qu'ils deviennent compositeur ou musicien interprète, la licence de musicologie leur apportant une plus large culture musicale.

Formations possibles à l'UGA

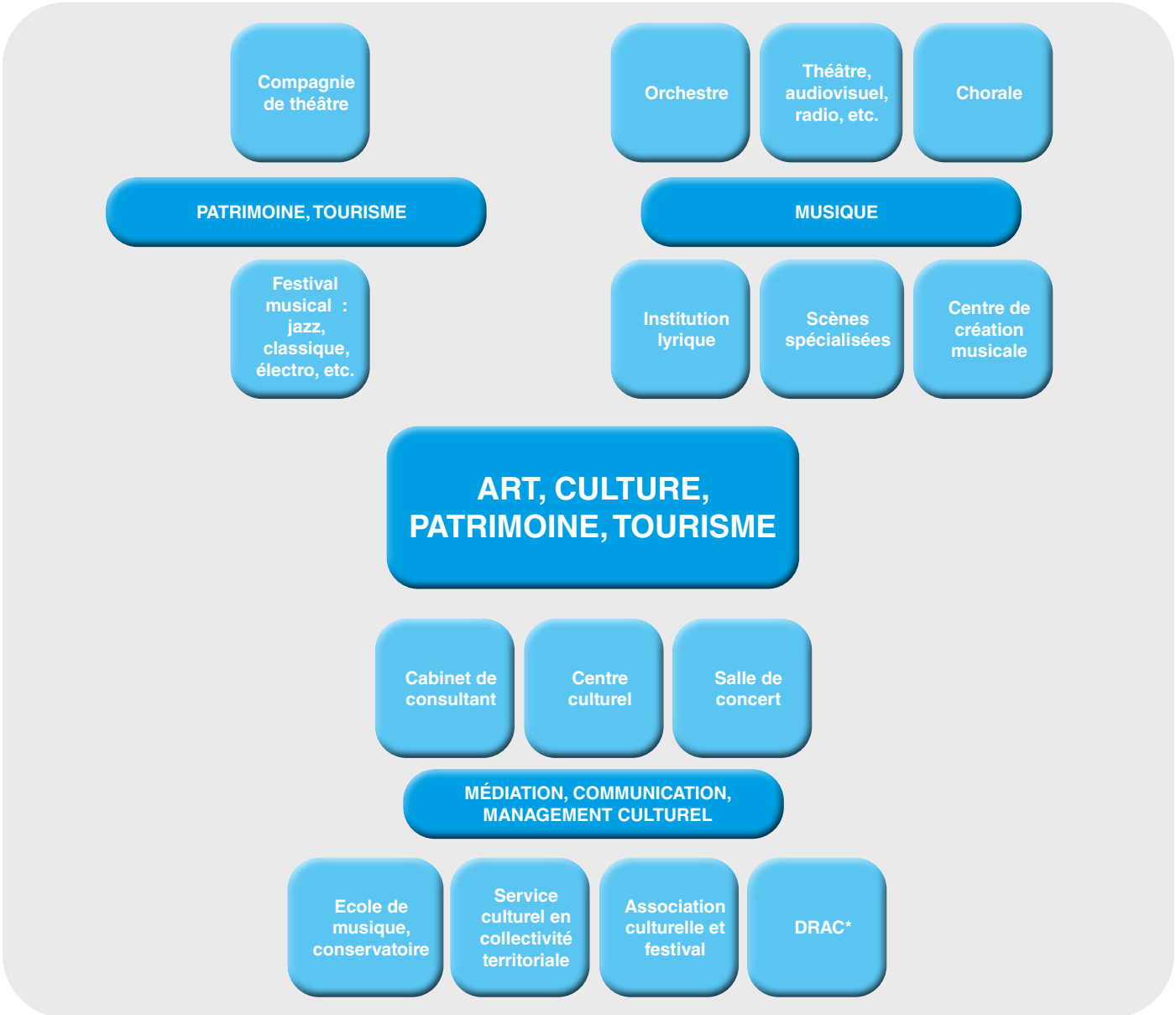
♦ **Masters (Bac + 5)**

- Diffusion de la culture

Les fonctions de direction de structures musicales ou de festival nécessitant une double compétence (musicale et de gestion), Il existe des masters spécifiques dédiés à ces fonctions, de même qu'il existe d'autres masters associant musique et culture dans d'autres universités françaises.

Le parcours physique et musicologie de la licence musicologie est particulièrement bien adapté à une poursuite d'études vers des masters en lien avec l'acoustique ou l'informatique musicales.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Les métiers de la musique (Philharmonie de Paris)
- Musique (Ministère de la culture)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.263 : Les métiers de la musique ; n° 2.28 : Les métiers du management culturel
- **Parcours ONISEP** n° 172 : Les métiers du tourisme ; n° 159 : Les métiers de la culture et du patrimoine

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Recherche, Innovation

Ce secteur regroupe tous les professionnels assurant des fonctions de recherche, source d'innovation.

En musicologie, les thèmes de recherche sont variés, allant de l'analyse des rapports entre musique et politique, l'étude de la musique baroque, l'histoire de la musique en passant par l'ethnomusicologie, le lien entre culture et musique et entre musique et socialité, sans oublier la recherche incluant les nouvelles technologies avec notamment l'informatique musicale et l'acoustique mais aussi la génération de musique grâce à l'intelligence artificielle. Les recherches menées, particulièrement en informatique musicale, acoustique et intelligence artificielle sont source d'innovation pour la production d'œuvres musicales.

Niveau requis : Pour travailler dans le secteur de la recherche et l'innovation, un Bac + 5 (master, diplôme d'ingénieur) est le minimum requis, voire même un Bac + 8 (doctorat), notamment pour exercer comme enseignant-chercheur.

Des exemples de métiers

↘Enseignant - chercheur en musicologie : son travail comporte 2 volants : l'enseignement de la musicologie auprès des étudiants mais aussi la recherche fondamentale ou appliquée. Il supervise et réalise des travaux de recherche ou d'étude scientifique permettant d'explorer, d'approfondir ou d'enrichir les connaissances de sa discipline, à partir d'un travail bibliographique, en laboratoire et / ou sur le terrain et d'une réflexion personnelle, dans le cadre d'objectifs définis dans les thématiques du centre de recherche et de l'université de rattachement et selon des règles éthiques. Il participe aussi à la diffusion des connaissances scientifiques auprès de la communauté scientifique en publiant ses travaux et en participant à des conférences et à des colloques nationaux et internationaux. Il contribue aussi à l'évaluation de ses pairs dans les publications et auprès des organismes de financement de la recherche, publics ou privés. En qualité de professeur d'université, il se doit d'assurer la responsabilité d'une formation universitaire, de diriger une équipe ou un centre de recherche et / ou de s'impliquer dans les structures de direction de l'université.

↘Chargé de partenariat et de valorisation de la recherche (dans un laboratoire de recherche en université) : il accompagne les chercheurs dans le montage de leurs projets de recherche et / ou de partenariat (financement, recherche conjointe avec d'autres laboratoires ou des services recherche et développement dans l'industrie, etc.). Pour cela, il est préférable qu'il soit lui-même spécialiste des domaines de recherche du laboratoire pour lequel il travaille afin d'assurer une veille technologique et méthodologique sur les domaines concernés. Il négocie et rédige des contrats de partenariat et de valorisation et en assure le suivi financier et administratif en produisant des bilans et des rapports ; il se charge également des relations entre le laboratoire et ses partenaires, dans un contexte national et international et gère les questions liées à la propriété intellectuelle afin de protéger les travaux des scientifiques. Enfin, il prend en charge la communication scientifique en participant à des manifestations relatives à la valorisation et au transfert de technologies et en contribuant à l'élaboration de documents d'information et de promotion des activités du laboratoire.

↘Chercheur en informatique musicale : à travers des recherches pouvant porter sur le son et la musique abordés du triple point de vue des sciences pour l'ingénieur (physique, acoustique, traitement du signal) des sciences humaines (musicologie, psychologie cognitive, linguistique) et de la recherche musicale (orchestre et chœur électro-acoustique, études de performances, instruments augmentés, sono-vibro-tactile), le chercheur fait avancer les connaissances et contribue ainsi à l'émergence des musiques électroacoustiques, de la musique assistée par ordinateur, sources d'innovation dans le domaine musical.

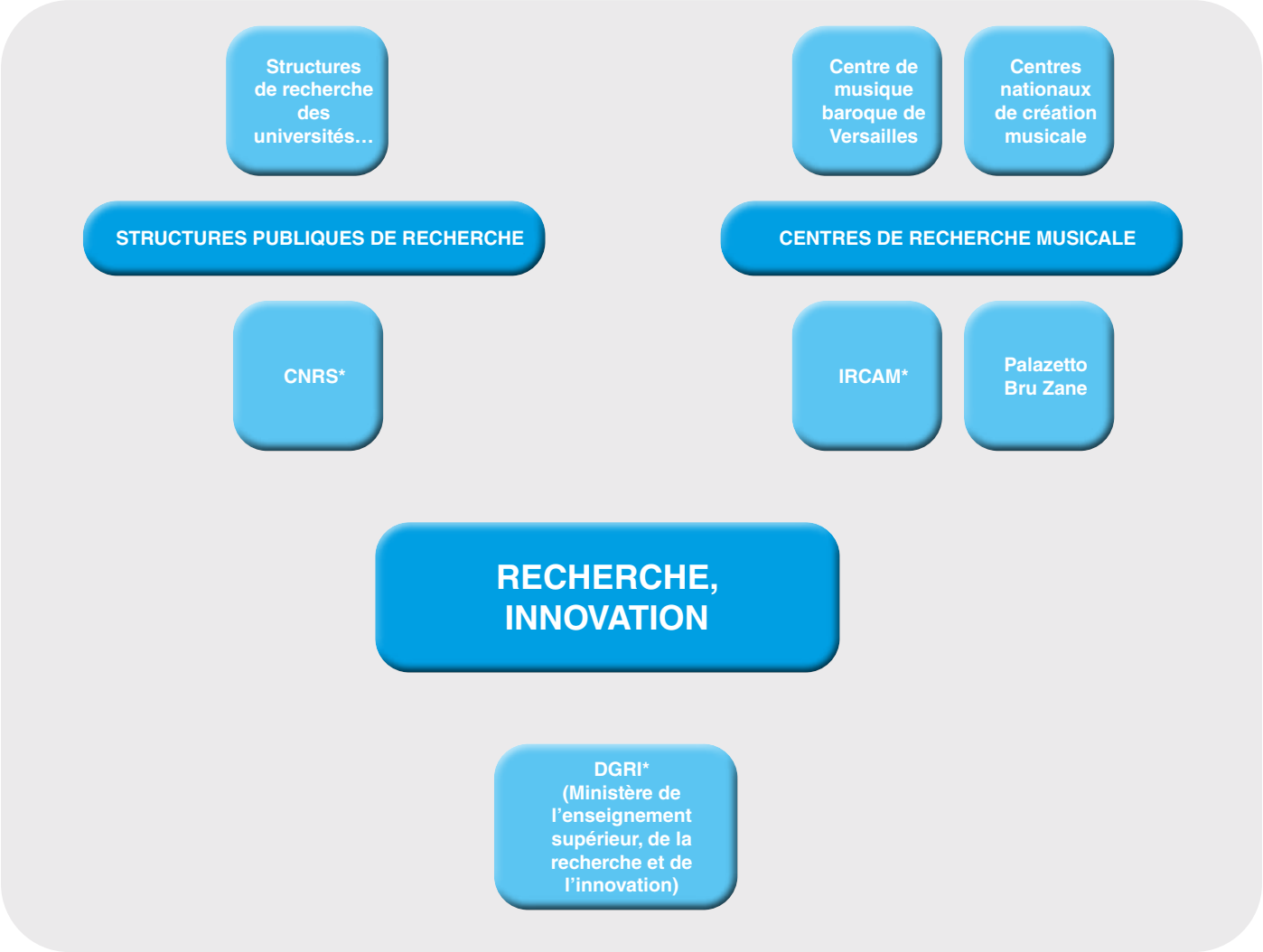
Formations possibles à l'UGA

♦ **Master (Bac + 5)**

- Design de transitions

À l'UGA, il n'existe pas de Master conduisant à la recherche en musicologie. Des formations sont proposées dans d'autres universités françaises.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Les métiers et l'emploi dans la recherche (ONISEP)
- Les chercheurs (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- Les enseignants chercheurs (Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
- IRCAM
- Société française de musicologie
- Centre de musique baroque de Versailles
- Centres nationaux de création musicale

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.45 : Enseignant du supérieur ; n° 2.817 : Les métiers de la recherche

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Documentation, Métiers du livre, Édition

Ce secteur regroupe les métiers qui traitent des documents de diverses natures, dont les livres, mais aussi des documents sonores, aussi bien pour les domaines de l'édition, de la librairie que des bibliothèques.

Edition, librairie, bibliothèque

Edition, librairie, bibliothèque relèvent de la chaîne du livre. En effet, pour qu'un livre arrive jusqu'au consommateur / lecteur, des professionnels multiples interviennent : les éditeurs conçoivent un projet et coordonnent auteurs, illustrateurs, correcteurs et maquettistes. Les assistants ou chefs de fabrication, mettent le livre en forme. Puis, ce sont les attachés de presse et les commerciaux qui en assurent la promotion et la diffusion. Au bout de la chaîne, les libraires conseillent et vendent le livre au public, tandis que les bibliothécaires (ou archivistes) les conservent et les mettent à la disposition du public. Un nombre croissant de bibliothèques disposent, entre autres, d'une section musique et offrent la possibilité d'emprunter et/ou d'écouter sur place des œuvres musicales. Par ailleurs, des bibliothèques spécialisées, notamment auprès des conservatoires, proposent des ressources variées autour de la musique. Les diplômés de la licence de musicologie sont particulièrement adaptés pour travailler dans ces structures, à condition d'avoir complété leur formation par une spécialisation appropriée.
Pour ce qui concerne l'édition, les diplômés de musicologie seront plus adaptés aux métiers liés à l'édition musicale.

Recrutement :
- dans le secteur de l'édition, un Bac + 5 est apprécié. Les stages constituent également un atout indispensable pour développer un réseau de contacts. Une formation musicale constitue un atout très important pour l'édition musicale.
- dans le secteur des bibliothèques, l'essentiel des emplois relève de la fonction publique territoriale. Même si en théorie il est possible de passer les concours avec un niveau Bac, Bac +2 ou Bac + 3, les chances de réussite sont meilleures avec une solide culture générale de base et une formation spécialisée de niveau Bac + 5.

Documentation

Les professionnels de ce secteur travaillent dans des domaines très variés : Cité de la musique - Philharmonie de Paris, presse, industrie, associations… Leur travail consiste à utiliser toutes les ressources à disposition (documents papiers ou audiovisuels, presse, radio et télévision, sites Web, blogs, etc.) pour collecter l'information, la traiter et la classer par thèmes puis la stocker de manière à pouvoir l'utiliser au moment où elle est utile. Travail constant de veille documentaire sur des bases de données, moteurs de recherche, logiciels spécifiques de classification et de pré-analyse des documents sont les outils indispensables aux documentalistes.
Recrutement : pour ces professionnels, les collectivités arrivent en tête des recruteurs. Dans le privé, seules les grandes entreprises possèdent leur propre service de documentation.

Des exemples de métiers

↘Bibliothécaire d'orchestre :
c'est un musicien qui travaille au sein d'une bibliothèque de partitions, de matériels d'orchestre et d'ouvrages spécifiques et techniques de la musique. À l'occasion de chaque saison musicale, il enchaîne de nombreuses tâches indispensables au bon fonctionnement de la saison : recherches musicologiques et éditoriales ; constitution de nomenclatures pour chaque œuvre et création du cahier des nomenclatures ; édition et transmission de ces données à l'ensemble de l'orchestre et à l'administration ; achats, location et sortie de réserve des œuvres de la saison ; gestion du budget, des bons de commande et des contrats avec les éditeurs ; réglage du matériel, mise à disposition des partitions aux musiciens, installation sur scène, etc. Parallèlement, il procède à l'enrichissement permanent des ressources du fond de la bibliothèque (achats des œuvres intégrales de te ou tel compositeur, ouvrages techniques d'aide à la constitution des nomenclatures, biographies, etc.)

↘Documentaliste :
il assure la collecte, le traitement et la diffusion des documents abordant un ou des sujets utiles à une entreprise ou un service. On demande fréquemment au documentaliste d'être spécialiste d'un domaine qui peut être la musique. Selon son expérience professionnelle, il a plus ou moins de responsabilités : il peut effectuer des tâches purement techniques mais peut aussi animer une équipe, gérer des budgets, analyser l'efficacité du système documentaire.

↘Éditeur (graphique ou phonographique) :
l'éditeur graphique est celui qui édite l'œuvre et gère son exploitation sous toutes ses formes (cassettes, disques, concerts, diffusion publique (radio, TV, clubs...), numérique, etc.). C'est également lui qui recherche, signe et développe la création des auteurs et des compositeurs et qui se charge du placement des œuvres créées auprès des interprètes. Enfin, il veille au placement d'œuvres ou d'extraits d'œuvres dans des contenus audiovisuels : publicité, jingle radio, émission ou générique TV, film, jeu vidéo... et il a en charge la protection juridique des œuvres inscrites à son catalogue. L'éditeur phonographique, quant à lui, assure l'exploitation et la commercialisation de l'enregistrement. Il prend à sa charge la fabrication des exemplaires du disque, le paiement des droits d'auteur afférents, les frais de promotion et de marketing.

↘Libraire :
il est l'intermédiaire entre le livre et le public. Travaillant en collaboration avec les maisons d'édition, le libraire sélectionne et commande auprès d'eux les livres qui correspondent le mieux à sa clientèle. Il assure les tâches liées à la gestion des stocks (commandes, inventaire, retour des invendus...) même si le prix de vente des livres lui est imposé. Certains libraires organisent des rencontres ou des séances de dédicace avec les auteurs pour animer leur espace de vente. Car le libraire exerce un rôle fondamental d'accueil et de conseil. Ses connaissances littéraires et culturelles sont déterminantes pour orienter la clientèle et la fidéliser. Les enseignes commercialisant des instruments de musique proposent bien souvent un rayon librairie, comportant des partitions, des techniques musicales, etc.

Formations possibles à l'UGA

♦ **BUT 2e ou 3e année* (Bac + 3)**

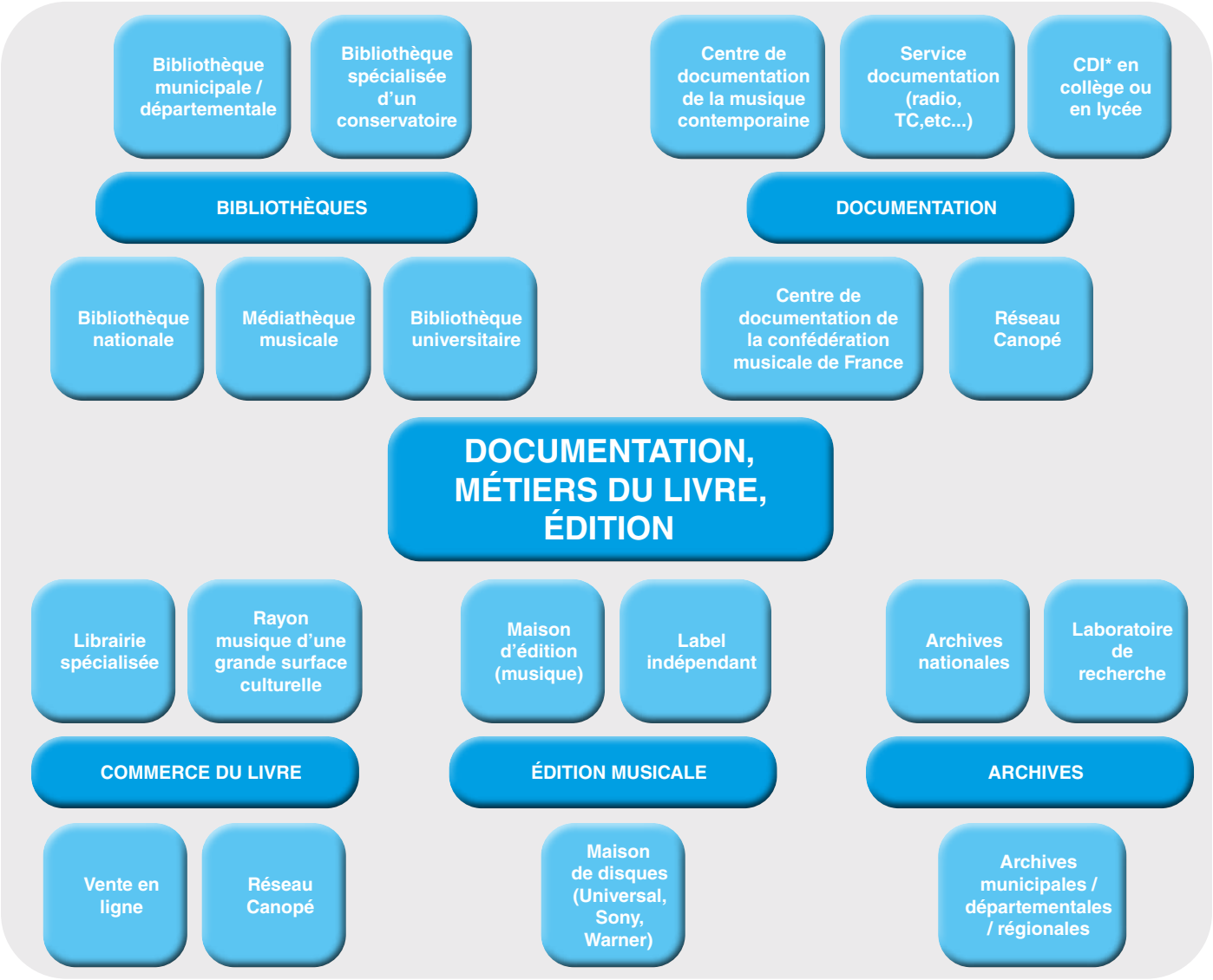
- Métiers du livre et du patrimoine
- Information numérique dans les organisations

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Information, documentation, bibliothèque
- Métiers de l'édition
- Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF), parcours Documentation (CAPES de documentation)

** Les titulaires d'une L2 pourront éventuellement accéder à un BUT 2e ou 3e année selon les conditions qui seront consultables sur e-candidat en janvier-février.*

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Bibliothèque nationale de France (BNF) : http://www.bnf.fr/
- Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux
- Les structures régionales du livre
- Le réseau Canopé
- Centre de documentation de la musique contemporaine
- Centre de documentation de la confédération musicale de France

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.676 : Les métiers des bibliothèques ; n° 2.677 : Les métiers de la documentation ; n° 2.678 : Les métiers du livre et de l'édition
- **Parcours ONISEP** n° 195 : Les métiers du livre ; n° 198 : Les métiers de l'information et de la communication

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation

Des secteurs professionnels éventuellement envisageables



Commerce de la musique, Marketing

L'évolution des modes de consommation de la musique, en lien avec les avancées technologiques, a bouleversé la pratique commerciale dans ce domaine.

Le marché du CD est en constante diminution et, même si la vente de vinyles est à nouveau à la hausse depuis 2010, c'est aujourd'hui le streaming qui concentre la part la plus importante des ventes (47%) ; les spectacles et les concerts arrivent en 2e position (14%) et les téléchargements se classent à la 3e place (12%), selon l'enquête de la Fédération internationale de l'industrie phonographique (IFPI) présentée début avril 2019 et relayée par France musique.

De nombreux professionnels aux profils variés sont impliqués dans le commerce de la musique mais aussi dans le marketing. En effet, à l'ère où l'offre musicale est pléthorique, le marketing musical devient incontournable pour faire connaître les artistes, vendre les spectacles musicaux mais aussi doper les ventes d'instruments de musique, sans oublier la valorisation de la musique comme identité sonore d'une marque, que ce soit dans les spots radio ou télé, dans les films institutionnels ou publicitaires, sur les sites internet ou dans les points de vente.

Des exemples de métiers

↘Distributeur :
il intervient sur le produit fini, conditionné et prêt à être mis en vente. Il veille au placement des exemplaires dans les circuits de distribution, magasins, etc. Il gère les commandes, les stocks, le référencement, les retours, etc. Quand il s'agit d'une distribution purement numérique (référencement des fichiers sur les plateformes numériques), le distributeur est souvent appelé agrégateur.

↘Chef de rayon musique d'une grande surface culturelle :
il anime et gère un rayon de produits, à partir d'objectifs conjointement fixés avec un chef de département ou un directeur de magasin. C'est à lui qu'incombe la gestion des stocks et des approvisionnements, l'accompagnement des promotions, le choix de la présentation des produits dans son rayon et le suivi au quotidien de son chiffre d'affaires. Il est responsable d'une équipe de vendeurs : il est chargé de les recruter, de les former tout en les motivant et en veillant à maintenir une bonne ambiance de travail.

↘Vendeur d'instruments de musique :
souvent spécialisé dans un instrument ou un type d'instrument qu'il pratique parfois lui-même, il en maîtrise les caractéristiques techniques, les possibilités artistiques, les différents types de fabrication, leur spécificité, etc. Il accueille les clients, analyse leurs besoins et leur conseille les articles les mieux adaptés à leurs projets. Il fait essayer et comparer les instruments ou exécute et fait lui-même une démonstration. Il se charge également de la présentation des produits en magasin, veille aux commandes et à l'approvisionnement des stocks et gère le service après-vente.

↘Chef de projet artiste :
il est responsable de la création et de l'application de stratégies marketing pour le développement d'artistes locaux et internationaux afin d'accroître la visibilité et le succès de chaque projet et atteindre les objectifs fixés. Pour développer l'image d'un artiste, il assure la création des contenus sur son site officiel, leur suivi et mise à jour ainsi que ceux du site communautaire qui lui est associé, après avoir défini l'identité visuelle du projet / de l'artiste et de son positionnement image. Il pilote également la création et la réalisation de contenus visuels / supports de communication (pochette, clips, EPK -electronic press kit, photos) et supervise les showcases de l'artiste et évènements magasins.

↘Organisateur de tournées :
aussi appelé tourneur ou booker, il organise, vend et gère les tournées d'un artiste, d'un groupe ou d'une troupe de musique, en France et à l'étranger. Pour cela, il doit convaincre les programmateurs de salle de spectacle ou de festivals d'acheter le concert ou le spectacle d'un artiste en leur transmettant CD, DVD, fichiers numériques et dossiers de presse. Une fois le spectacle vendu, il organise le planning de la tournée et délègue le déplacement du ou des artistes à un tour manager. Il se charge également de promouvoir le spectacle ou le concert auprès des attachés de presse, à la radio ou à la télévision. Enfin, il doit s'assurer de la rentabilité des spectacles : il est donc très attentif au budget.

Formations possibles à l'UGA

♦ **Licences professionnelles (Bac + 3)**

- DistriSup management

D'autres licences professionnelles, plus en relation avec ce secteur, existent dans d'autres universités, notamment la licence professionnelle gestion de projets et structures artistiques et culturels qui peut déboucher sur le métier d'organisateur de tournées.

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Marketing digital et consommateur connecté
- Ingénierie marketing des marques
- Communication marketing et digitale

Attention : pour l'accès à ces masters, il est préférable de suivre les enseignements de la licence 3 parcours Management, accessible à tout titulaire d'une licence 2 validée, quelle que soit la discipline, et ayant un projet de formation dans le domaine du marketing. L'accès à cette licence 3 parcours Management est sélectif.

Les masters proposés à l'UGA ne sont pas spécialisés dans le domaine de la production musicale. Il est cependant possible d'envisager les stages de professionnalisation dans une industrie musicale.

D'autres universités proposent des masters plus spécialisés dans le management d'artistes ou la promotion des productions musicales.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Édition musicale et production phonographique - Cité de la musique / Philharmonie de Paris
- Les métiers de la musique - Musictips

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.334 : Les métiers du marketing
- **Parcours ONISEP** ; n° 197 : Les métiers du commerce, du marketing, de la publicité

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Communication, Journalisme, Multimédia

Ce secteur recouvre des réalités professionnelles parfois différentes selon qu'il s'agit de communication interne ou externe au sein d'une entreprise, de journalisme, de relations publiques, sans oublier la communication digitale. Ces univers relèvent pourtant bien de techniques professionnelles proches sur certains aspects : l'objectif est de transmettre un message à un public cible en utilisant divers supports : le papier mais aussi et surtout les nouvelles technologies (web 2.0, réseaux sociaux, blogs, etc.) qui ont largement fait évoluer les pratiques. Seul l'objectif peut distinguer les différentes fonctions de communication : il s'agit soit d'informer sur l'actualité économique, sociale, politique, culturelle, sur un évènement, soit de promouvoir l'image d'une entreprise ou d'une institution publique.

Le marché de l'emploi : les métiers du secteur de la communication sont très prisés mais le nombre d'emplois proposés est loin de pouvoir absorber tous les jeunes formés dans ce domaine. Quant aux métiers du numérique, ils offrent encore des opportunités du fait qu'ils irriguent toute l'économie et sont portés par des innovations permanentes.

Recrutement : Pour réussir en communication et journalisme, un Bac + 5 est fortement recommandé. Il faut avoir une solide culture générale, une formation reconnue, avoir suivi des stages et pratiquer l'anglais. Un réseau professionnel est aussi un plus à ne pas négliger. Quant au recrutement dans le domaine des métiers d'internet, il peut se faire à niveau bac +2 et bac +3 mais la grande majorité des postes à pourvoir sont de niveau bac + 5, avec une large place faite aux jeunes diplômés. Tous les secteurs de l'économie ont besoin de spécialistes du digital : les Pure Players, entreprises qui exercent leur activité uniquement sur Internet (Google, Yahoo, Facebook, Twitter, mais aussi Médiapart, Rue 89, Dailymotion, YouTube, ETC) ; les agences spécialisées qui offrent des conseils en communication… ; les entreprises classiques comme les banques, les grands groupes industriels ou de presse, mais aussi le secteur public…
Enfin, ce secteur offre des opportunités de s'installer en free-lance pour proposer ses services. Dans ce cas, il est indispensable de prospecter pour décrocher des missions.

Des exemples de métiers

↘ Journaliste :
il recueille, vérifie et traite l'information et l'actualité sur un sujet donné en vue de sa diffusion média selon les orientations de la structure d'information, les règles déontologiques et la réglementation de l'information. L'activité s'exerce au sein d'organes de presse, de sociétés de production, de services communication d'entreprises, ou en indépendant... Elle varie selon le type de média et de support (presse généraliste ou spécialisée, télévision, radio, Internet, ...), le type de traitement (rédaction, reportage vidéo, photographique, ...), la périodicité de la diffusion (quotidien, hebdomadaire, mensuel...), le type d'information (sociale, politique, culturelle, scientifique...).

↘ Critique musical :
il exerce son activité pour un journal, un magazine, une revue spécialisée ou encore à la radio, la télévision, sur le web, etc. Il fréquente les concerts en tous genres et émet un avis sur les prestations des artistes. Il est également amené à présenter les nouveautés musicales. Il est souvent spécialiste d'un genre musical : rock, classique, chanson française, etc. Pour exercer ce métier, il doit posséder une excellente culture musicale, avoir de très bonnes aptitudes rédactionnelles et savoir argumenter ses avis.

↘ Chargé de communication interne :
il organise et met en œuvre des actions de communication et de diffusion de l'information et réalise des outils/supports de communication selon la stratégie de l'entreprise. Il participe à la définition de la politique de communication et peut élaborer le plan de communication. Pour la communication interne, il est chargé de mobiliser l'ensemble du personnel autour du projet d'entreprise. Pour cela, il dispense une information rapide, organise les circuits d'information, élabore et diffuse le journal interne, met à jour l'intranet. Il peut organiser des événements festifs, des visites culturelles pour rassembler le personnel.

↘ Chargé de relations avec le public :
ce professionnel propose et met en œuvre des actions pour connaître et toucher le public, le fidéliser, l'élargir et le renouveler. Au service d'un établissement culturel, d'une structure de diffusion ou de production, d'un festival, d'un événement, etc., il assume une fonction de médiation entre l'offre culturelle et les différents publics concernés. Ses missions - très variées - sont à la croisée des fonctions de communication, de gestion administrative et de médiation culturelle.

↘ Chargé de relations publiques :
il participe à la diffusion d'une bonne image de l'organisme ou de l'entreprise où il travaille. Il assure la promotion des services ou produits offerts par la société. Il s'occupe également de la production et de l'animation des campagnes de communication, de sensibilisation et de l'information (expositions, colloques, conférences de presse, visites d'entreprise...).

↘ Administrateur de site internet :
il administre et assure le fonctionnement et l'exploitation d'un site internet pour une entreprise ou une organisation. Il veille à la cohérence, à l'accessibilité et à la sécurité des informations. Il peut être chargé de la création de pages web, de la réactualisation du site, de traiter les incidents de fonctionnement de répondre aux questions posées via la messagerie du site. Il peut travailler tout aussi bien pour une entreprise, un magazine, un fournisseur d'accès…

↘ Consultant internet :
également appelé e-consultant, le consultant Internet intervient auprès d'entreprises souhaitant créer un site Internet ou réaliser une nouvelle version. Il étudie, en fonction du budget et des installations existantes, la faisabilité du projet. Il réalise un audit et propose ensuite des solutions à mettre en œuvre. Il conseille l'entreprise en proposant diverses solutions aux problèmes posés : Comment fidéliser les utilisateurs ? Comment actualiser les données ? Il élabore ensuite un cahier des charges pour la mise en œuvre du projet.

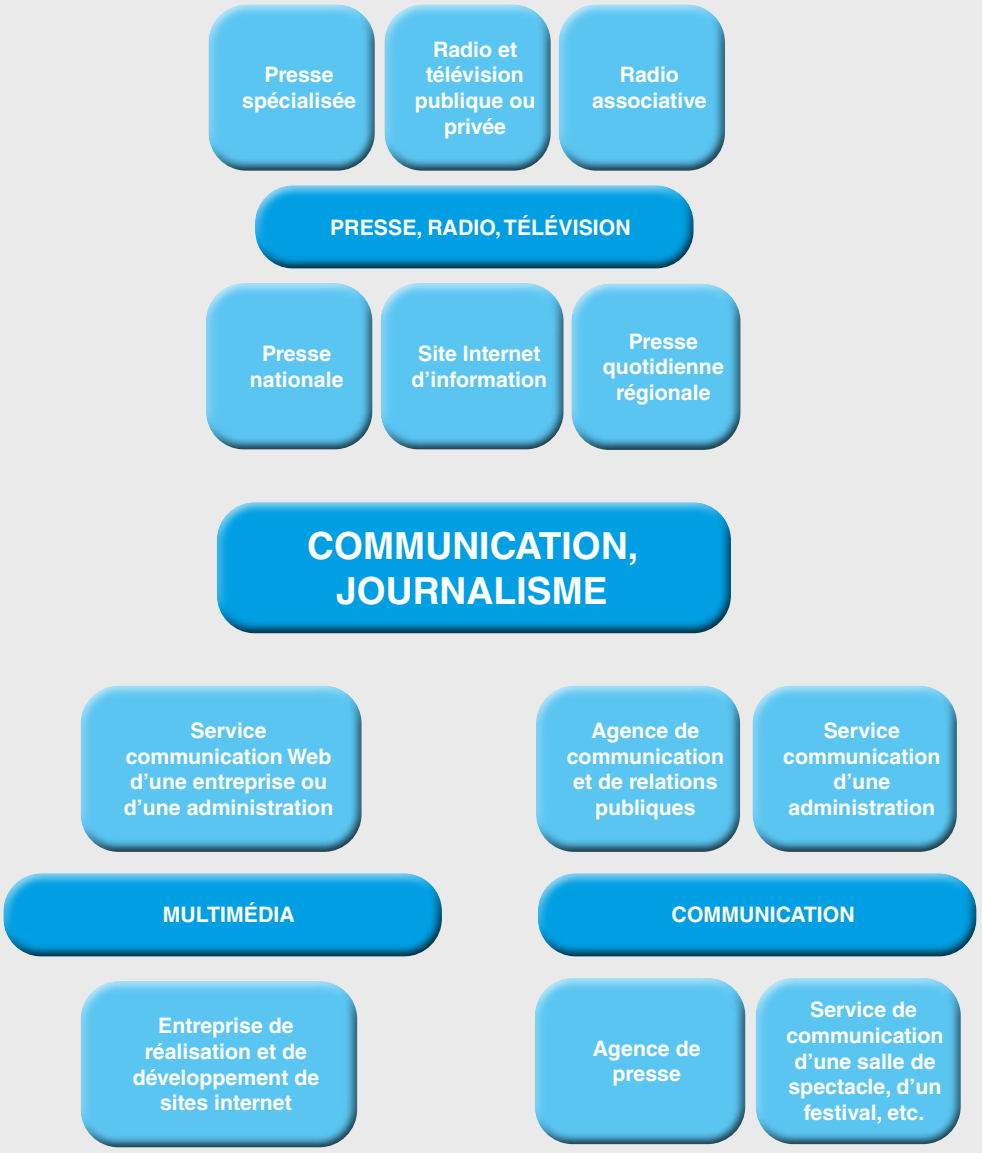
↘ D'autres métiers :
Secrétaire de rédaction - Assistant de communication - Responsable de la communication évènementielle - Consultant en communication

Formations possibles à l'UGA

♦ **Masters (Bac + 5)**

- Information-communication publique et médias
- Communication d'entreprise
- Communication politique et institutionnelle
- Journalisme
- Communication marketing et digitale
- Diffusion de la culture
- Double compétence : informatique et sciences sociales

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Observatoire des métiers de la presse : descriptif de métiers, données chiffrées sur le secteur
- OPIEC (observatoire des métiers du numérique, de l'ingénierie, du conseil et de l'évènement

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.672 : Les métiers de la communication ; n° 2.674 : Les métiers du journalisme
- **Parcours ONISEP** n° 198 : Les métiers de l'information et de la communication

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Social, Santé, Humanitaire

Ce secteur regroupe des professionnels travaillant sur des problématiques liées aux difficultés d'ordre social (logement, précarité financière, insertion, difficultés relationnelles, maltraitance…) ou de santé (handicap, dépendance, santé mentale…) que ce soit à travers la gestion de structures d'accueil, l'évaluation ou plus directement l'accompagnement des publics confrontés à ce type de difficultés.

Leur rôle est essentiel dans la lutte contre l'exclusion, pour l'insertion et la reconstruction de liens sociaux. Cela passe par l'aide et l'écoute des personnes en difficulté, la reconstitution des réseaux de solidarité, l'accompagnement des chômeurs, le conseil aux familles, mais aussi la négociation, l'élaboration de projets… toute action qui permet d'être acteur du développement social.

Parmi ces professionnels, on trouve des animateurs socio-culturels, des chargés de mission sur les politiques de lutte contre l'exclusion dans un conseil général, des assistants de service social, des éducateurs, des conseillers en insertion sociale et professionnelle …

Niveau requis : Certains des métiers du secteur sont accessibles avec un Bac au minimum ou un Bac +2 / Bac + 3 tandis que d'autres nécessitent un Bac + 5, notamment les postes de gestion de structures, de coordination et d'évaluation des politiques menées dans le domaine du social et de la santé.

Des exemples de métiers

↘Animateur socio-culturel :
ce terme regroupe une large palette de fonctions qui tournent autour des domaines du sport, des loisirs et de la culture. Il a pour mission de favoriser les échanges. Il contribue ainsi à développer une meilleure cohésion sociale à travers des activités de groupe qu'il conçoit, organise et encadre.

↘Musicothérapeute :
il met en place une pratique de soin, d'aide, de soutien ou de rééducation dans le but de prendre en charge des personnes présentant des difficultés de communication et/ou de relation. Il existe différentes techniques de musicothérapie, adaptées aux populations concernées : troubles psychoaffectifs, difficultés sociales ou comportementales, troubles sensoriels, physiques ou neurologiques. La musicothérapie utilise la médiation sonore et/ou musicale afin d'ouvrir ou restaurer la communication et l'expression au sein de la relation dans le registre verbal et/ou non verbal.

↘Conseiller en emploi et insertion professionnelle :
il conseille et propose des actions d'accompagnement professionnel afin de favoriser l'emploi et l'insertion professionnelle des personnes. Il aide différents publics à résoudre leurs problèmes de recherche d'emploi, de chômage, de reconversion professionnelle ou parfois de simple gestion de carrière. Il accueille et informe les personnes sur le marché du travail, les professions, les formations.

↘Animateur en maison de retraite :
Il a pour mission de développer, d'organiser et de conduire des projets visant à l'épanouissement, la socialisation et l'autonomie des personnes. Il développe des activités qui facilitent la communication, l'adaptation au changement et plus généralement la mise en œuvre d'une vie sociale. Il encourage l'expression, la créativité et l'épanouissement des individus par des techniques variées : expression corporelle, atelier d'écriture, multimédias, activités artistiques et culturelles.

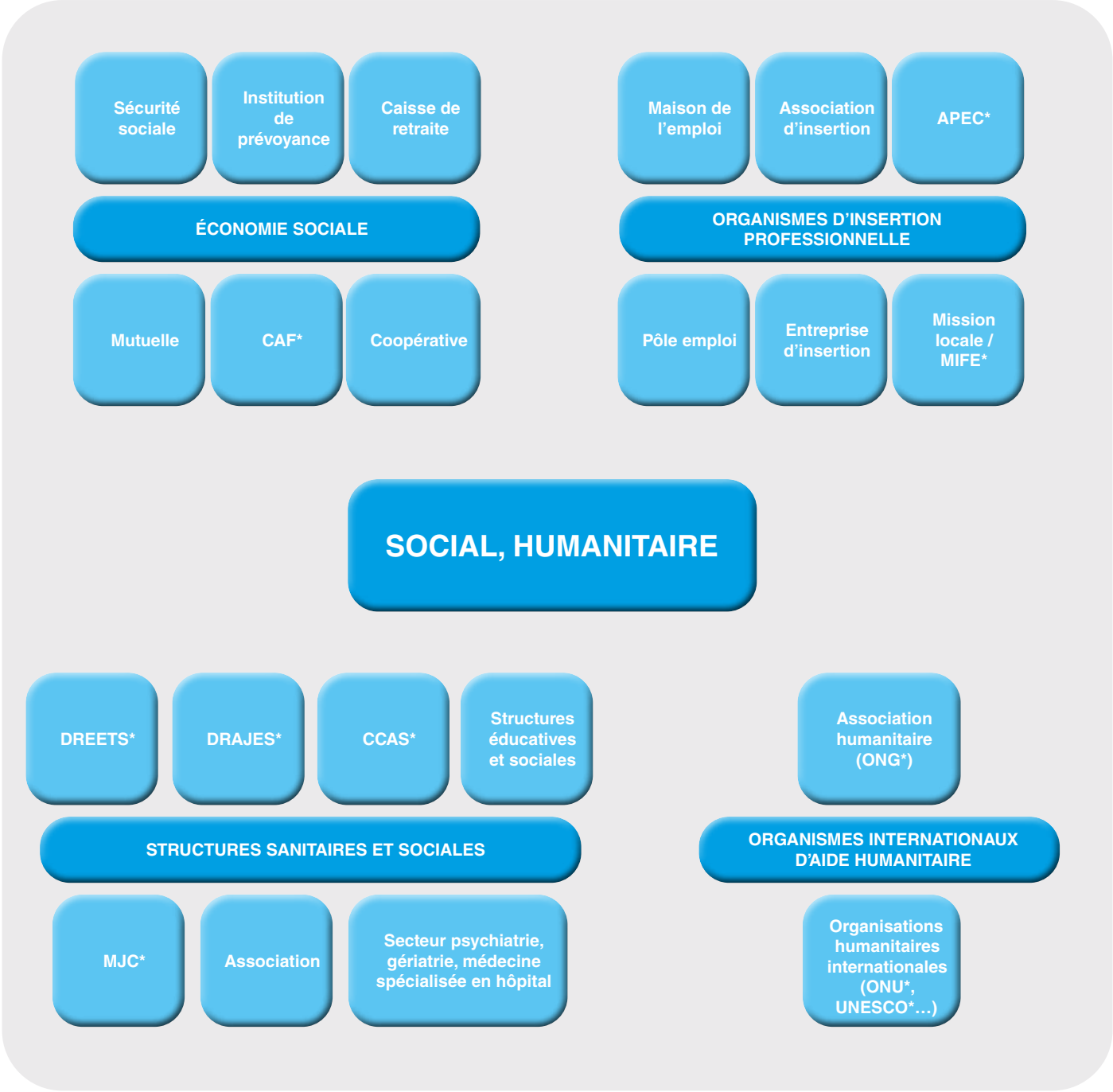
↘Administrateur de mission :
il assiste le chef de mission humanitaire : il gère les aspects administratifs de la mission (suivi du budget, rédaction des rapports financiers pour le siège, gestion du personnel local). Il participe aux réunions de coordination entre les différents acteurs humanitaires, entretient les relations avec les bailleurs de fonds, les autorités locales et les équipes mobilisées.

Formation possible à l'UGA

♦ **Licence professionnelle (Bac + 3)**
- Gestion et accompagnement des parcours professionnels

Il existe d'autres formations centrées sur l'animation socio-culturelle ou l'humanitaire, dans d'autres universités françaises.

Des structures d'emploi possibles



Des liens utiles

- Maison de l'emploi : exemple du pays voironnais sud Grésivaudan et coordonnées des maisons de l'emploi de l'Isère
- Annuaire des maisons de l'emploi en France
- Sanitaire / social : adresse des structures du secteur
- Action sociale : registre du social et du médico-social
- Alpes solidaires : offres de stages, bénévolat, volontariat dans des structures relavant de l'économie sociale et solidaire

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.09 : Les métiers de l'humanitaire ; n° 2.76 : Les métiers du social ; n° 2.763 : Les métiers de la médiation : n° 2.767 : Travailler dans l'économie sociale et solidaire
- **Parcours ONISEP** n° 177 : Les métiers du social

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation



Management, Fonctions administratives

Le management consiste à définir une stratégie globale pour une entreprise ou une administration et à en superviser son exécution. Les managers assument donc une double responsabilité, à la fois stratégique et opérationnelle.
Au cœur des services support de la structure, la fonction administration, gestion, organisation, quant à elle, prend en charge le quotidien des activités administratives.

Le management

Une responsabilité stratégique qui passe par :
• la définition de la stratégie en terme d'objectifs à atteindre
• l'élaboration des objectifs de modernisation et de développement de l'entreprise
• la définition des grandes lignes de la politique commerciale, de distribution et de conquête de nouveaux marchés, etc.
Une responsabilité opérationnelle
Pour mettre en œuvre cette stratégie, il faut également s'assurer que les moyens organisationnels, techniques, financiers, logistiques, mais aussi humains sont mis en œuvre de façon satisfaisante.

L'administration

Il s'agit :
• d'assurer l'intendance de la structure, par exemple la logistique, l'entretien des bâtiments, la distribution du courrier, la réservation des salles de réunion, etc.
• de veiller à l'application des politiques de sécurité et à l'amélioration des conditions de travail en lien avec les instances représentatives du personnel.
• de définir et planifier les processus administratifs en relation avec le système d'information de l'entreprise.
• d'effectuer un audit d'organisation (recueillir l'expression des besoins, identifier les dysfonctionnements, ...) pour améliorer le fonctionnement des services
Recrutement : les cadres en charge des services généraux sont présents dans les grandes et moyennes entreprises ainsi que dans l'administration. Dans les petites entreprises, ces missions sont gérées par le dirigeant de l'entreprise ou l'un de ses collaborateurs (assistant de direction, adjoint de direction, directeur administratif et financier…).

La fonction secrétariat de direction

Elle intervient en support de l'activité d'un ou plusieurs cadres de direction ; elle prend en charge l'organisation quotidienne et le traitement de différents dossiers. La fonction couvre deux types d'activités qui sont de plus en plus imbriquées :
• la gestion de dossiers ou projets touchant à l'organisation et à la communication interne et externe de l'entreprise comme la gestion de certains dossiers spécifiques (commerciaux, juridiques, relations entre les services centraux et les entités métiers, etc.), l'intervention sur des aspects organisationnels (réunions, déplacements, …), le suivi dans le cadre d'un reporting aux supérieurs ou autres collaborateurs… et la gestion de la communication entre le cadre dirigeant et son réseau d'interlocuteurs (autres directions ou services, clients externes, médias, etc.).
• la prise en charge du secrétariat au quotidien : traitement du courrier, gestion des agenda(s) et qualification des appels (filtrage, etc.), archivage et classement des documents, des dossiers… et rédaction de notes, rapports, comptes rendus de réunions…
Dans le cadre d'un emploi administratif dans une conservatoire de musique, les activités portent sur la préparation des auditions, la communication sur les concerts, la billetterie, l'organisation de l'emploi du temps des élèves et des enseignants, etc.
Recrutement : l'assistant ou le secrétaire de direction peuvent travailler dans tous types d'entreprises ou d'administrations. C'est toutefois au sein des grandes structures que le statut cadre y est le plus souvent accordé. Une bonne maîtrise de la langue ainsi que des outils bureautiques sont impératifs pour occuper ces fonctions.

Liens utiles

- Centres de gestion de la région Auvergne Rhône-Alpes : emplois et préparation aux concours de la fonction publique territoriale
- Fédération française des métiers de l'assistanat et du secrétariat (FFMAS)

Documentation disponible à l'espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.39 : Les métiers du secrétariat

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation

Des exemples de métiers

↘Assistant de direction :
outre ses fonctions classiques de secrétariat (traitement du courrier, réponses téléphoniques, gestion de l'agenda, classement documentaire, organisation des déplacements et des réunions…), il joue un rôle de « bras droit » du directeur : gestion de dossiers comme les relations avec les clients ou les fournisseurs, coordination entre le siège et les antennes, suivi approfondi de tout ou partie des dossiers confiés à son directeur (études préalables, réalisation de tableaux de bord pour des bilans…). Il peut aussi l'assister sur des manifestations (foires, salons …) et, dans certaines entreprises, peut être amené à encadrer une équipe de secrétaires.

↘Attaché d'administration centrale :
c'est un fonctionnaire de l'Etat, recruté sur concours, qui a pour mission de participer, sous l'autorité d'administrateurs civils, à la mise en œuvre des directives gouvernementales. Ses fonctions sont d'ordre administratif : rédaction de textes législatifs, de rapports, de notes, d'études… Ses activités sont alors directement liées à la spécialité de son ministère de rattachement (Economie, Environnement, Affaires culturelles…). Il peut aussi être affecté à un service d'administration générale (gestion du personnel, comptabilité, finances…). Dans tous les cas, il exerce des fonctions de conception et peut être chargé de tâches d'encadrement.

↘Responsable administratif :
il coordonne l'ensemble des services administratifs. Il définit et supervise la gestion administrative (procédures, fonctionnement, affaires juridiques, ...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales. Ses missions peuvent aussi inclure le suivi juridique et fiscal de l'entreprise, les suivis des assemblées générales…

↘Secrétaire général de mairie :
collaborateur direct du maire et de ses adjoints, il prépare et met en œuvre les décisions du Conseil Municipal. Il est responsable d'une équipe et assure la coordination de l'ensemble des services. Le secrétaire général de mairie détient des compétences élargies lui permettant d'encadrer et de suivre la gestion administrative et budgétaire de la commune, de conduire des projets en pilotant les ressources humaines. Il dispose de compétences juridiques et rédactionnelles ainsi que d'une connaissance préalable du fonctionnement du secteur public lui permettant de mener à bien des actions complexes en concertation avec les partenaires institutionnels et locaux dans le cadre de l'intercommunalité, par exemple. Fonctionnaire territorial, il travaille le plus souvent dans les petites communes.

↘D'autres métiers :
Attaché territorial - Rédacteur territorial - Secrétaire administratif

Formation possible à l'UGA

♦ **Master (Bac + 5)**
- Manager double compétence

Remarque : la licence musicologie n'est pas la mieux adaptée à une poursuite d'études vers ce secteur d'activité.
Cependant, pour les fonctions administratives, toutes les licences étant de niveau Bac + 3, elles permettent de se présenter aux concours de la fonction publique de catégorie A (bac + 3 minimum requis) ou B (bac minimum requis), essentiellement sur des fonctions administratives.
Pour ce qui concerne le management, la formation de manager double compétence citée ci-dessus, de niveau Bac + 5, est ouverte à des «non spécialistes» et permet d'acquérir une double compétence. Une forte motivation pour le secteur est nécessaire.
Par ailleurs, la double compétence musicologie / management peut permettre d'aller vers des emplois administratifs ou de direction des structures culturelles en lien avec la musique (Opéra, Conservatoire, Festival, Salle de spectacle, etc.). Des licences professionnelles et des masters spécifiques sont proposés dans des universités françaises autres que l'UGA.

Des structures d'emploi possibles





Ressources humaines

Les professionnels de ce secteur, présents dans toutes les entreprises et organisations, ont pour rôle la prise en charge des salariés, de leur intégration à leur départ et ce, sous différents aspects : recrutement, gestion de la paie et formalités administratives, gestion des carrières, formation, mobilité, relations sociales, communication interne…

Marché de l'emploi : Les deux tiers des salariés de ce domaine travaillent dans une entreprise ou une administration, le tiers restant dans des cabinets indépendants, centrés soit sur le recrutement soit sur le conseil dans la gestion des RH.

Recrutement : les besoins en professionnels de la gestion RH vont du niveau Bac + 2 à Bac +5. Les titulaires d'un Bac + 2 ou Bac + 3 occuperont des postes opérationnels tandis que les titulaires d'un Bac + 5 seront positionnés sur les aspects plus stratégiques : politique de rémunération, de formation, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, négociations collectives… en relation directe avec la direction.

Des exemples de métiers

↘Assistant Ressources Humaines :
il réalise le suivi administratif de la gestion du personnel (contrats, absences, visites médicales, déclarations aux organismes sociaux, ...) et de la formation continue selon la législation sociale, la réglementation du travail et la politique des ressources humaines de la structure. Il peut préparer et contrôler les bulletins de salaires ou peut réaliser le suivi de contrats d'externalisation de services (paies, ...).

↘Conseiller Pôle Emploi :
il prend en charge les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi et définit le projet individuel avec la personne (emploi, création d›entreprise, formation, ...). Il lui propose des actions et des axes d'évolution, la conseille dans ses démarches. Il peut concevoir et animer des actions collectives sur des thèmes liés à la formation, l›emploi. Il apporte aide et conseils aux entreprises pour affiner la définition des profils de poste, suivre la diffusion des offres d'emploi, accompagner dans la mise en place des mesures d'aide à l'embauche, informer sur la législation concernant les recrutements...

↘Animateur de formation :
il est responsable de la formation professionnelle d'une catégorie de personnel dans l'entreprise, du personnel nouvellement embauché ou de l'ensemble du personnel pour un domaine spécifique. Il peut être chargé de la préparation et de l'organisation matérielle de la formation.

↘Consultant en recrutement :
il définit en collaboration avec l'entreprise cliente, le profil de la personne recherchée. Il rédige une définition de fonctions ainsi qu'un descriptif des activités de l'entreprise cliente. Il rédige également l'annonce et sélectionne des candidatures ou des candidats à présenter à l'entreprise cliente.

↘Chargé de formation :
il met en œuvre la politique de formation d'une structure ou assiste les dirigeants dans leur politique de formation selon les orientations stratégiques et les objectifs de développement visés. Il analyse et diagnostique les besoins de l'entreprise et conduit les audits pour proposer des actions, élaborer des plans de formation. Il peut être amené à suivre le bon déroulement des formations et à en établir le bilan. Enfin, il joue un rôle de prospective et de commercialisation.

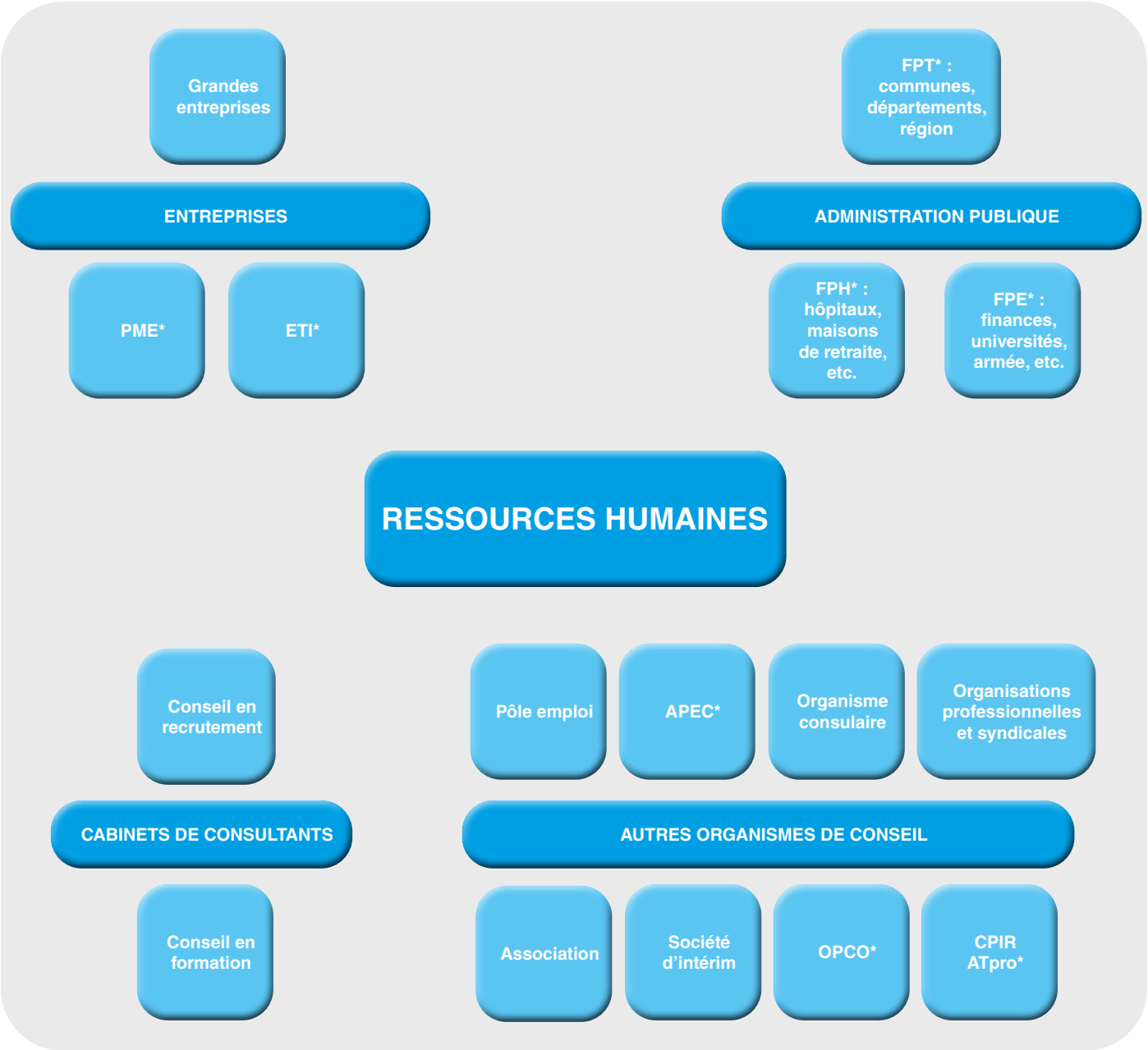
Formations possibles à l'UGA

♦ **Master (Bac + 5)**

- Management stratégique des ressources humaines

Attention : la licence Musicologie n'est pas la mieux adaptée à une poursuite d'études vers ce secteur d'activité. Le master cité ci-dessus est cependant ouvert à tout type de profil de licence, à condition d'avoir un projet solide dans le domaine des ressources humaines.

Des structures d'emploi possibles



Liens utiles

- Fédération française des professionnels de l'accompagnement du bilan de compétences
- Association nationale des DRH

Documentation disponible à l'Espace orientation et insertion professionnelle

Ressources imprimées

- **Fiche CIDJ** n° 2.335 : Les métiers des ressources humaines
- **Parcours ONISEP** n° 192 : Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines

Ressources numériques

- Info jeunesse IJ Box sur PROSE
- Site mon orientation

Sigles utilisés

APEC : Association pour l'emploi des cadres
CAF : Caisse d'allocations familiales
CCAS ou CCAS : Centre communal d'action sociale
CDI : Centre de documentation et d'information
CFA : Centre de formation d'apprentis
CNAM : Centre national des arts et métiers
CNRS : Centre national de la recherche scientifique
CPIR - association transition pro (ATpro) : Commissions paritaires interprofessionnelles régionales
Transition pro en Région Auvergne Rhône-Alpes
CRC : Conservatoire à rayonnement communal
CRD : Conservatoire à rayonnement départemental
CRI : Conservatoire à rayonnement intercommunal
CRR : Conservatoire à rayonnement régional
DGRI : Direction générale de la recherche et de l'innovation (ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation)
DRAC : Direction régionale des affaires culturelles
DRAJES : Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports
DREETS : Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
ETI : Entreprise de taille intermédiaire
FPE : Fonction publique d'État
FPH : Fonction publique hospitalière
FPT : Fonction publique territoriale
IRCAM : Institut de recherche et coordination acoustique/musique
MIC / PME : Microentreprise / Petite et moyenne entreprise
MIFE : Maison de l'information sur la formation et l'emploi
MJC : Maison des jeunes et de la culture
ONG : Organisation non gouvernementale (ONG sur le portail solidaire)
ONU : Organisation des Nations Unies
OPCO : Opérateurs de compétences
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

Crédits images : Pixabay / Freepik

DES ÉTUDES À L'EMPLOI



> MUSICOLOGIE

> Mars 2023

Réalisé par le service Publication Information Communication

Direction de l'Orientation et de l'Insertion Professionnelle - UGA

UGA
ESPACE
ORIENTATION
INSERTION
PROFESSIONNELLE